

LES ÉCOLES PUBLIQUES DE CINCINNATI

**UNE RÉOLUTION AFFIRMANT SON ENGAGEMENT À FOURNIR UN
ENVIRONNEMENT SAIN ET FAVORABLE POUR TOUS LES ÉTUDIANTS
INDEPENDAMENT DE LEURS STATUT D'IMMIGRATION**

CONSIDÉRANT QUE, la Commission scolaire reconnaît que la loi fédérale garantit un enseignement public gratuit à tous les étudiants, quelle que soit leur statut d'immigré, et

CONSIDÉRANT QUE, le quartier embrasse la diversité qui résulte de l'éducation des élèves de divers milieux, y compris les étudiants d'autres pays, dont les familles ont migré à Cincinnati pour faire de cette ville leur résidence, les étudiants qui sont venus à Cincinnati dans le but de recevoir des soins médicaux pour eux-mêmes ou pour les membres de leur famille et les étudiants dont les familles sont des réfugiés,

CONSIDÉRANT QUE, tel que requis par la loi fédérale, la Commission scolaire reconnaît que ces politiques pour fournir de l'équité et de l'excellence en matière d'éducation et d'interdire la discrimination et le harcèlement afin d'assurer un environnement d'apprentissage sécurisé de même que toutes les autres politiques de la Commission scolaire, s'appliquent au profit de tous les étudiants indépendamment de leur statut légal de l'immigration,

MAINTENANT DONC QUE CE SOIT RESOLU, la commission scolaire de l'éducation réaffirme son engagement à assurer une éducation de qualité pour tous les étudiants, indépendamment de leur statut légal d'immigration. Le Conseil ordonne à l'Administration de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les étudiants immigrés de l'arrondissement sont éduqués dans un environnement sûr et sécurisé.

Ericka Copeland Dansby, President

Melanie Bates, Vice President

Eve Bolton

Elisa Hoffman

Carolyn Jones

Daniel Minera

A. Chris Nelms

FRENCH TRANSLATION

CERTIFICATE

I hereby certify that the above is a true and correct copy of the action approved by the Board of Education at a regular public meeting on March 6, 2017.

By: _____

Jennifer M. Wagner
Treasurer/CFO